



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT

**D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE D'AIDER A L'AMELIORATION DE
L'UTILISATION DES TIC A LA FACULTE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE
KINSHASA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

AMI N°02/CDP/UNIKIN/FPOLY/02/2018

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à la publication de l'avis général de passation des marchés du Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire publié en avril 2016.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu un financement auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) constitué d'un Don d'un montant équivalent à 70 millions de dollars américains et d'un Crédit d'un montant équivalent à 130 millions de dollars américains pour financer le Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat de services d'un consultant (firme) devant apporter un appui technique dans la mise en œuvre de l'amélioration des TIC à la Faculté Polytechnique.

Les services de consultant, objet de cette sollicitation de manifestations d'intérêt, subdivisés en trois phases, comprennent notamment la réalisation entre autres des tâches ci-après:

- Phase d'Etude: Elaboration du plan directeur pour l'amélioration des TIC à la Faculté Polytechnique ;
- Phase de Déploiement de l'infrastructure TIC : Fourniture d'équipements et des logiciels informatiques et des télécommunications suivant la liste validée dans le plan directeur et déploiement de l'infrastructure TIC proprement dite et mise en place du système d'information automatisant la gestion de la scolarité des étudiants à la Faculté Polytechnique ;
- Phase de Formation et de Sensibilisation : Mise en place d'une stratégie de sensibilisation des étudiants et des enseignants à l'utilisation des TIC.

L'Equipe de Gestion Opérationnelle, EGO, de l'Université de Kinshasa invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés devront fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des candidats devant poursuivre le processus de sélection sont :

- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la mise en place des systèmes d'informations au sein des institutions publiques ou privées (30 points) ;
- Avoir réalisé au moins une (1) mission similaire au cours de cinq (5) dernières années (40 points) ;
- Etre capable de mobiliser des experts de qualité pour la réalisation de la mission envisagée (30 points).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011 et mise à jour en juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services, objet de la présente sollicitation de

manifestations d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires, dont les termes de référence, du lundi à vendredi de 9H00 à 15H00, heure locale de Kinshasa, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt écrites en française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier ou le cas échéant par mail, au plus tard le **02 avril 2018 à 15 heures, heure locale de Kinshasa**, et porter clairement la mention «**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE D'AIDER A L'AMELIORATION DE L'UTILISATION DES TIC A LA FACULTE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**»

**A l'attention du Professeur José LAMI NZUNZU, Coordonnateur de l'EGO
Bureau de l'EGO PEQPESU/UNIKIN, Faculté Polytechnique, 1^{ère} aile, 1^{er} étage, Bureau : B06,
Téléphone : +243(0) 992905764, +243(0) 815097704, E-mail : philo_ngende@yahoo.fr avec copie à
jean-marie.beya@unikin.ac.cd et remybanea@yahoo.fr
Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo**

Fait à Kinshasa, le 02 mars 2018

Professeur LAMI NZUNZU